

Montréal, 30 septembre 2019

Ville de Montréal

Objet: Opinion écrite sur la consultation publique pour le contrôle des circulaires
consultation publique pour le contrôle des circulaires.

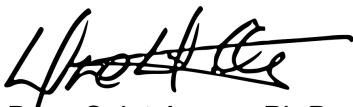
Madame, Monsieur,

Depuis 2017, le respectable citoyen Charles Montpetit milite pour une cause bien noble, soit simplement donner le choix aux citoyens et citoyennes de Montréal d'autoriser ou non la distribution des publisacs à leur résidence. Le but de cette initiative, appuyée par des milliers de Montréalais et Montréalaises ainsi que par des dizaines d'organisations, est bien sûr de réduire la pollution liée aux circulaires (qui est plus urgente que jamais, telle que reconnue par la mairesse Valérie Plante), mais surtout respecter la volonté et les libertés individuelles. En effet, plusieurs centaines de milliers de sacs de plastique par semaine sont distribués sur le territoire de la ville de Montréal, dont les publisacs, souvent contre le gré des citoyens et des citoyennes.

Je pose une seule question dans cette lettre d'opinion: Comment se fait-il que le Canada ait réussi à adopter, à l'échelle nationale, une loi anti-pourriel qui interdit l'envoi de messages électroniques commerciaux sauf s'il y a consentement exprès ou tacite, alors que ce n'est pas le cas à l'échelle d'une seule ville en ce qui concerne les circulaires papiers dont le potentiel polluant est démesurément plus grand? Cette question aberrante ne fait qu'accentuer le besoin criant pour la ville de Montréal d'agir, en harmonie à la Charte montréalaise des droits et responsabilités, et de montrer l'exemple avec la mise en place d'une mesure simple et efficace pour l'environnement, le bien collectif et le respect des libertés individuelles.

Je tiens donc à souligner l'intérêt capital pour nous tous d'appuyer les trois grandes demandes de l'initiative Antipublisac, soit:

- 1- limiter la livraison des circulaires aux gens intéressés;
- 2- interdire tout emballage plastique dans ce contexte;
- 3- appliquer les amendes déjà prévues par le règlement.



Dave Saint-Amour, Ph.D.
Professeur titulaire, département de psychologie, UQAM
Chaire de recherche en neuropsychotoxicologie environnementale
Tél. : 514-987-3000 poste 7698
Courriel : saint-amour.dave@uqam.ca